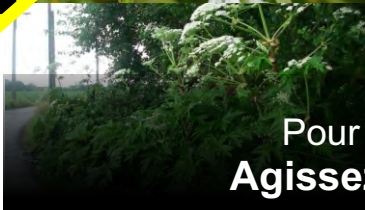


ES - PLANTES INVASIVES - PL



Pour éviter leur dispersion
Agissez autour de vous !



En Bretagne, le Conservatoire botanique national de Brest a défini en 2016 une liste de 29 plantes invasives avérées, 33 potentielles et 67 à surveiller.

Plus d'information sur :

www.cbnbrest.fr

Sommaire

Généralité sur les plantes invasives

4

Plantes invasives terrestres très présentes sur le territoire de Brest métropole

Arbre à papillon	6
Herbe de la pampa	8
Renouée du Japon	10
Seneçon du Cap	12
Griffes de sorcière	14
Laurier palme	16
Rhododendron pontique	18
Ail triquètre	20
Impatience de l'Himalaya	22

Plantes invasives aquatiques très présentes sur le territoire de Brest métropole

Les jussies	24
Myriophille du Brésil	26
Crassule de Helms	28
Les élodées	30

Plantes invasives peu présentes sur le territoire de Brest métropole mais à surveiller (risque sanitaire élevé)

Ambroisie à feuilles d'armoise	32
Berce du Caucase	34
Datura stramoine	36
Raisin d'Amérique	38

Les plantes invasives, aidez-nous à les éliminer !

Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

C'est une Espèce Exotique Envahissante (EEE) introduite volontairement ou non.

Elle s'est adaptée à son nouvel environnement où elle prolifère.

Pourquoi posent-elles problème ?

- Diminution de la biodiversité et déséquilibre des écosystèmes.
- Colonisation des milieux naturels, concurrence avec les espèces locales et mise en péril de la survie des espèces les plus rares.
- Transformation des paysages.
- Problèmes sanitaires avec des espèces allergènes ou urticantes.
- Problèmes économiques : gêne pour la pêche, la navigation, perturbation des captages d'eau potable, coûts importants de gestion.

Une menace pour la biodiversité :

La progression des espèces invasives est considérée comme l'une des causes principales de perte de biodiversité dans le monde.

Connaître et appréhender les invasives pour mieux les éliminer :

Ces fiches de gestion des plantes invasives vous permettront de mieux les connaître et vous fourniront de précieux conseils pour savoir comment les gérer.

Caractéristiques des plantes invasives :

- Croissance rapide et capacité de reproduction très importante.
- Absence de prédateurs ou parasites naturels dans la région d'accueil.
- Résistance et adaptation aux milieux naturels, aux conditions climatiques et à la pollution.

Remarque : ne pas confondre plante invasive et plante envahissante. Certaines espèces indigènes sont envahissantes (ex : ronce, ortie, liseron...) sans causer de dommages écologiques irréversibles.

Par des gestes simples, chacun d'entre nous peut agir afin de préserver et protéger l'environnement.

Que vous soyez particulier ou professionnel :

1. Aidez-nous à diffuser l'information sur la problématique des plantes invasives.
2. Prévenez-nous lorsque vous repérez un nouveau foyer de plantes exotiques envahissantes.
3. Evitez d'acheter ou de récupérer des plantes invasives pour les planter dans votre jardin. Préférez les plantes locales.
4. C'est au stade de jeune pousse que la plante est la plus facilement gérable. Alors ne tardez pas !
5. N'utilisez pas de désherbants chimiques (polluants et inefficaces sur ces plantes).
6. Gérez ces plantes avant la production de leurs graines afin d'éviter leur dispersion.
7. Gérez les déchets de façon appropriée dans les 2 filières identifiées : déchets ménagers pour incinération ou déchetterie (déchets verts). Pour chaque plante, la filière sera indiquée.
8. Ne mettez pas ces plantes dans votre composteur de jardin (montée en température insuffisante pour les détruire).
9. Nettoyez vos outils après chaque utilisation sur ces plantes pour éviter toute dissémination.
10. Assurez une veille des zones gérées pendant plusieurs années.

Arbre à papillons

(*buddleja davidii*)



- Plante originaire de Chine importée pour ses qualités ornementales.
- Arbuste pouvant mesurer jusqu'à 5 m de haut.
- Feuilles vertes dessus et blanches dessous, dentées et duveteuses.
- Fleurs organisées en grappe allant du pourpre au lilas.
- Reproduction principalement par ses graines (jusqu'à 3 millions de graines par arbuste) et par multiplication végétative (capacité de bouturage).
- Forte capacité de repousse.
- Se développe surtout sur les friches, talus, ruines, abords d'infrastructures (routes, voies ferrées) et en milieu urbain (trottoirs, murs).
- Impacts : compétition avec les espèces locales, jusqu'à un recouvrement total entraînant une perte de biodiversité.



Jeune pousse :

- Arrachage manuel avant la floraison.
- L'usage d'un outil (bêche, binette) est souvent nécessaire pour bien enlever les racines.
- Mettre en déchetterie (déchets verts).



Plante adulte :

- Gestion minimale : éviter la dissémination en coupant les grappes de fleurs avant la maturité des graines (début d'été) puis mettre en déchetterie (déchets verts).
- Gestion optimale : arrachage (plante + système racinaire) avant floraison. Le recours à un prestataire ayant une mini-pelle ou un tractopelle sera souvent indispensable pour venir à bout de plants adultes. Mettre ensuite en déchetterie (déchets verts).



À retenir



Lors de l'arrachage ou de la coupe, évacuer la plante et ses racines pour éviter toute reprise par bouturage.

Herbe de la pampa

(*Cortaderia selloana*)

AIDEZ NOUS À
LES ÉLIMINER !

- Plante originaire d'Amérique du Sud importée pour ses qualités ornementales.
- Grande herbe pouvant mesurer jusqu'à 4 m de haut. Forme d'imposantes touffes allant jusqu'à 2 m de large.
- Plante aux feuilles vert foncé, longues, fines et retombantes, à bords rudes et coupants. Grappe de fleurs en forme de plumeaux blancs.
- Reproduction principalement par ses graines (jusqu'à 10 millions par plante).
- Forte capacité de repousse.
- Se développe surtout dans les milieux perturbés : talus, bords de chemins et de routes, friches, remblais, voies ferrées et milieux urbains (trottoirs, murs).
Présente à proximité des zones humides, milieux sableux et pelouses.
- Impacts : compétition avec les espèces locales, jusqu'à un recouvrement total entraînant une perte de biodiversité.

Jeune pousse :

Arrachage manuel en veillant à extraire toutes les racines puis mise en déchetterie (déchets verts).

Taille intermédiaire :

Arrachage manuel possible avec petit matériel (bêche) avant floraison (fin août/début septembre). Veiller à enlever toutes les racines puis mise en déchetterie (déchets verts).



Plante adulte :

Arrachage manuel très difficile.

Gestion minimale :

Coupe des plumeaux 2 fois/an avant la maturité des graines (juin et août). Mettre en sac poubelle et jeter avec les déchets ménagers pour incinération.

Gestion optimale :

- Arrachage de la plante avec ses racines avant la production des graines (fin juin). En fonction de la taille, l'opération peut se faire à la bêche ou à l'aide d'une mini-pelle. Évacuation en déchetterie (déchets verts).
- Coupe à ras de la plante puis bâchage au moins un an.

À retenir



Attention lors de l'arrachage ou de la coupe à évacuer la plante et ses racines pour éviter toute reprise.

Renouée du Japon

(*Reynoutria japonica*)

**AIDEZ NOUS À
LES ÉLIMINER !**

- Plante originaire du Japon importée pour son attrait ornemental et sa valeur fourragère vers 1850.
- Plante vivace se développant en massifs denses pouvant atteindre 3 m de haut.
- Tiges grises à rougeâtres et creuses. Feuilles vertes, alternes, en forme de coeur. Petites fleurs blanches organisées en grappes.
- Reproduction principalement par multiplication végétative (forte capacité de bouturage et de repousse de toutes les parties de la plante).
- Se développe surtout sur les bords des cours d'eau, abords d'infrastructures (routes, voies ferrées) et terrains industriels.
- Impacts : compétition avec les espèces locales, jusqu'à un recouvrement total entraînant une perte de biodiversité. S'étend rapidement, peut traverser l'enrobé et les murs.

Jeune pousse :

- Arrachage de la plante à l'aide d'un outil type bêche à dents. Prendre bien soin d'extraire l'ensemble des racines (jusqu'à 50 cm de profondeur). Mise en sac poubelle puis jeter avec les déchets ménagers pour incinération.

Plante adulte :

Foyer dense composé de plusieurs tiges et au système racinaire pouvant aller jusqu'à 1 m de profondeur.

- Bêchage (à l'aide d'une houe ou bêche à dent) pour arrachage sous le nœud de racines puis mise en sac poubelle de la plante et des racines prélevées. Opération à réitérer tous les mois pendant plusieurs années.
- Evacuation du sol en place incluant l'ensemble du système racinaire (sur 1m de profondeur et 2m autour des tiges). Pour plus d'information, contactez la Direction Ecologie Urbaine.



À retenir

La coupe répétée ne fonctionne pas. Cette gestion a tendance à renforcer la plante et son système racinaire.



Veillez à bien nettoyer les outils après arrachage de Renouée du Japon pour éviter la dispersion.



Ne pas réutiliser de la terre contaminée par la Renouée du Japon.

Seneçon du cap

(*Senecio inaequidens*)



AIDEZ NOUS À
LES ÉLIMINER !

- Plante originaire d'Afrique du Sud importée accidentellement via le commerce de la laine de mouton.
- D'installation récente, elle est signalée à Brest pour la première fois en 1994.
- Plante herbacée vivace formant de petits buissons mesurant de 30 à 60 cm de hauteur.
- Feuilles étroites et longues. Fleurs de couleur jaune vif.
- Reproduction principalement par ses graines (plusieurs milliers par pied) et végétative (capacité de bouturage).
- Se développe surtout dans les milieux ouverts, le long des infrastructures (routes et voies ferrées) et en milieux urbains (trottoirs et murs).
- Impacts : compétition avec les espèces locales, jusqu'à un recouvrement total entraînant une perte de biodiversité. Espèce toxique pour le bétail.

- Arrachage manuel des plants très facile avant la production de graines (fin de printemps), puis mise en déchetterie (déchets verts).



Griffes de sorcière

(*Carpobrotus acinaciformis/edulis*)

**AIDEZ NOUS À
LES ÉLIMINER !**

- Plante originaire d'Afrique du Sud, importée au 19ème siècle pour ses qualités ornementales et ses capacités stabilisatrices des dunes et talus contre l'érosion.
- Plante grasse rampante ou pendante pouvant atteindre plusieurs mètres, formant de grands tapis.
- Feuilles charnues, à trois angles allant du vert au rouge. Fleurs de couleur rose-pourpre.
- Reproduction par ses fruits disséminés par les animaux et végétative (capacité de marcottage : les tiges peuvent se replanter d'elles-mêmes et capacité de bouturage).
- Se développe sur les zones rocheuses littorales, sur les dunes ou encore sur des terrains remaniés et des talus.
- Impacts : compétition pour l'eau et la lumière avec les espèces locales, jusqu'à un recouvrement total entraînant une perte de biodiversité.



- Arrachage manuel des plants avant la floraison (avril-mai). Mise en déchetterie (déchets verts).
- Attention à ne pas laisser de morceaux de plante sur place : ils pourraient faire repartir un plant.
- Après l'arrachage, suivre l'évolution pendant plusieurs années.

Le laurier palme

(*Prunus laurocerasus*)



- Plante originaire d'Asie du Sud-Ouest, introduite pour ses qualités ornementales dès le 16ème siècle.
- Arbuste à feuillage persistant, pouvant mesurer de 2 à 6 m de haut.
- Feuilles vertes lancéolées de 10 à 15 cm. Fleurs (avril/mai) en grappes dressées denses et blanches.
- Reproduction par ses fruits mangés et disséminés par les oiseaux.
- Forte capacité de repousse de la plante. Capacité de bouturage.
- En dehors des jardins, se développe surtout en sous-bois.
- Impacts : ombrage important en sous-bois engendrant une compétition avec les espèces locales, jusqu'à un recouvrement presque total entraînant une perte de biodiversité.

Jeune pousse :

Arrachage manuel avant la floraison. L'usage d'un outil (type bêche) est souvent nécessaire pour bien enlever les racines. Mettre en déchetterie (déchets verts).

Plante adulte :

- Gestion minimale : taille de la plante avant la fin d'été afin d'éviter la fructification. Produits de coupe à mettre en déchetterie (déchets verts).
- Gestion optimale : arrachage (plante + souche avec un maximum de racines) avant floraison puis mise en déchetterie (déchets verts). Nécessite une mini-pelle ou autre engins de terrassement. Peut nécessiter la prestation d'une entreprise de paysage ou de travaux publics.



Rhododendron pontique

(*Rhododendron ponticum*)



**AIDEZ NOUS À
LES ÉLIMINER !**

- ➔ Plante originaire de Turquie, introduite pour ses qualités ornementales.
- ➔ Arbuste à feuillage persistant, pouvant mesurer jusqu'à 8 m de haut.
- ➔ Feuilles vertes foncées de 12 à 18 cm. Fleurs violacées ou jaunes pouvant atteindre 5 cm de diamètre.
- ➔ Reproduction par ses graines et par multiplication végétative (capacité de marcottage : les branches peuvent se replanter d'elles-mêmes).
- ➔ Forte capacité de repousse de la plante.
- ➔ Se développe surtout en sous-bois et landes.
- ➔ Impacts : ombrage important en sous-bois engendrant une compétition avec les espèces locales, jusqu'à un recouvrement

Jeune pousse :

Arrachage manuel avant la floraison. L'usage d'un outil est souvent nécessaire pour bien enlever les racines. Mettre en déchetterie (déchets verts).

Plante adulte :

- Gestion minimale: taille de la plante avant la fin d'été afin d'éviter la fructification. Produits de coupe à mettre en déchetterie (déchets verts).
- Gestion optimale : arrachage (plante + souche avec un maximum de racines) avant floraison puis mise en déchetterie (déchets verts). Nécessite une mini-pelle ou autre engins de terrassement. Peut nécessiter la prestation d'une entreprise de paysage ou de travaux publics.



Ail triquètre

(*Allium triquetrum*)



- Plante d'origine méditerranéenne, importée pour ses qualités ornementales et culinaires.
- Plante vivace mesurant de 20 à 50 cm.
- Feuilles étroites et linéaires. Tige triangulaire. Fleurs pendantes partant du même point de la tige, de couleur blanche avec une ligne verte au milieu de chaque pétale. Dégage une forte odeur d'ail.
- Reproduction par ses graines, disséminées par le vent et par la multiplication des bulbes en terre.
- Plutôt présent en zones littorales dans notre région, il colonise les bords de chemins, sentiers, routes et talus. Se développe aussi dans les milieux humides et ombragés.
- Impacts : forte compétition avec les espèces locales, entraîne une banalisation du milieu et une perte de biodiversité.

- Arrachage des plants avant production des graines (au début de la floraison). Creuser à l'aide d'une fourche bêche sur 30 cm de profondeur puis trier sur une bâche pour séparer la plante avec racines et bulbes de la terre et exporter en déchetterie (déchets verts). Opération à renouveler tant qu'il y aura des repousses.
- Le bâchage est sûrement envisageable, mais il n'y a aucun retour d'expérience pour le moment.



Impatience de l'Himalaya

(*Impatiens glandulifera*)

**AIDEZ NOUS À
LES ÉLIMINER !**



- ➔ Plante originaire de l'ouest de l'Himalaya, appelée aussi Balsamine de l'Himalaya, importée pour ses qualités ornementales.
- ➔ Plante annuelle pouvant mesurer jusqu'à 2 m de haut. Se développe en massifs denses.
- ➔ Longues feuilles dentées opposées vert foncé. Grandes fleurs pourpres ou rarement blanchâtres, longues de 2 à 4 cm.
- ➔ Reproduction principalement par ses graines (jusqu'à 800 par plantes) projetées de leurs capsules par « explosion ». Se reproduit aussi par multiplication végétative (forte capacité de bouturage et de rejet).
- ➔ Se développe surtout sur les rives des cours d'eau, bords de fossés ou sur talus humides.
- ➔ Impacts : compétition avec les espèces locales par un recouvrement dense entraînant une perte de biodiversité. Forte capacité d'érosion des berges. Peut aussi entraver l'évacuation de l'eau lors des phases de crues.



Arrachage manuel des plants avant production des graines (août). Tirer doucement au pied de la tige pour enlever le plant avec ses racines. Mise en déchetterie (déchets verts).

À retenir



Attention de ne pas laisser de morceaux de la plante sur place.

Les jussies

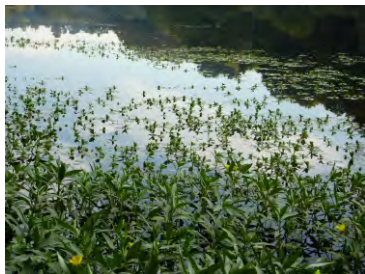
(*Ludwigia grandiflora* et *ludwigia peploides*)

**AIDEZ NOUS À
LES ELIMINER !**



- Les Jussies (*Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides*).
- Plante originaire d'Amérique du Sud, importée pour ses qualités ornementales en bassin extérieur.
- Développement en petites rosettes flottantes aux tiges rougeâtres. Feuilles arrondies au stade juvénile puis lancéolées au stade adulte. Grandes fleurs jaune vif à 5 pétales. Formation d'herbiers émergés denses.
- Reproduction par multiplication végétative (bouturage, ré-enracinement).
- Impacts : forment des peuplements denses qui concurrencent fortement les espèces aquatiques indigènes. Entraînent une réduction des teneurs en oxygène (allant jusqu'à l'asphyxie de la flore et la faune indigène présente). Perturbent l'écoulement des eaux. Accélèrent le comblement du milieu « l'envasement » par la quantité de litière produite par ces herbiers dense.

Arrachage manuel (2 fois par an : juin et septembre) en prenant soin de prélever la plante avec l'ensemble des racines. Déposer les produits d'arrachage sur une bâche pour les sécher puis les mettre en sac poubelle pour incinération. Cette opération devra être effectuée tous les ans jusqu'à élimination complète.



À retenir



Ces plantes sont très fragiles et très cassantes.
En cas d'arrachage en cours d'eau, placer un filtre (filet à mailles très fines) en aval pour éviter toute dissémination de fragments de plante

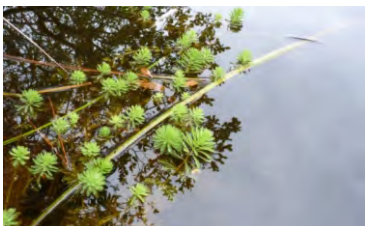


Préférer les espèces aquatiques locales et spontanées pour embellir vos bassins extérieurs.

**AIDEZ NOUS À
LES ÉLIMINER !**

- Plante originaire d'Amérique du Sud, importée pour ses qualités ornementales en bassin extérieur.
- Se développe sous forme d'herbiers denses immergés ou émergés. Feuilles de couleur vert clair en lanières fines.
- Reproduction par multiplication végétative (bouturage, ré-enracinement).
- Impacts : forment des peuplements denses qui concurrencent fortement les espèces aquatiques indigènes. Entraînent une réduction des teneurs en oxygène (allant jusqu'à l'asphyxie de la flore et la faune indigène présente). Perturbent l'écoulement des eaux. Accélèrent le comblement du milieu « l'envasement » par la quantité de litière produite par ces herbiers dense.

Arrachage manuel (2 fois par an : juin et septembre) en prenant soin de prélever la plante avec l'ensemble des racines. Déposer les produits d'arrachage sur une bâche pour les sécher puis les mettre en sac poubelle pour incinération. Cette opération devra être effectuée tous les ans jusqu'à élimination complète.



À retenir



Ces plantes sont très fragiles et très cassantes. En cas d'arrachage en cours d'eau, placer un filtre (filet à mailles très fines) en aval pour éviter toute dissémination de fragments de plante



Eviter le rejet de ces espèces dans le milieu naturel et la distribution à d'autres personnes.



- ➔ Plante originaire d'Australie, utilisée en aquariophilie et en bassin extérieur.
- ➔ Plante vivace qui se développe sous forme d'herbiers denses émergés ou immergés jusqu'à 3 m de profondeur. Plante aux tiges rampantes ou flottantes et aux feuilles très fines. Petites fleurs blanches ou roses.
- ➔ Reproduction par multiplication végétative (bouturage, ré-enracinement).
- ➔ Impact : forte compétition avec les espèces indigènes.

Arrachage manuel (2 fois par an : juin et septembre) en prenant soin de prélever la plante avec l'ensemble des racines.

Déposer les produits d'arrachage sur une bâche pour les sécher puis les mettre en sac poubelle pour incinération. Cette opération devra être effectuée tous les ans jusqu'à élimination complète.



À retenir



Ces plantes sont très fragiles et très cassantes.

En cas d'arrachage en cours d'eau, placer un filtre (filet à mailles très fines) en aval pour éviter toute dissémination de fragments de plante.

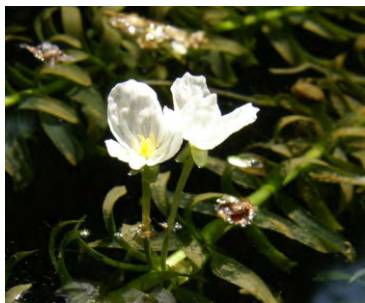
**AIDEZ NOUS À
LES ÉLIMINER !**



- ➔ *Elodea canadensis* et *Elodea nuttallii* sont originaires d'Amérique du Nord et *Egeria densa* est originaire d'Amérique du Sud.
- ➔ Ces plantes vivaces immergées sont utilisées en aquariophilie et en bassin extérieur.
- ➔ Elles forment des herbiers denses et sont caractérisées par une tige souple qui s'enracine dans le fond des étangs et des cours d'eau (jusqu'à 3 m de profondeur).
- ➔ Reproduction principalement par multiplication végétative (bouturage, ré-enracinement).
- ➔ Impact : forte compétition avec les espèces aquatiques indigènes.

Arrachage manuel possible (2 fois par an : juin et septembre) quand les surfaces sont peu importantes, en prenant soin de prélever la plante avec l'ensemble des racines.

Déposer les produits d'arrachage sur une bâche pour les sécher puis les mettre en sac poubelle pour incinération. Cette opération devra être effectuée tous les ans jusqu'à élimination complète.



À retenir



Ces plantes sont très fragiles et très cassantes.

En cas d'arrachage en cours d'eau, placer un filtre (filet à mailles très fines) en aval pour éviter toute dissémination de fragments de plante.

**AIDEZ NOUS À
LES ÉLIMINER !**

**RISQUE
sanitaire**

- ➔ Plante originaire d'Amérique du Nord importée vraisemblablement de manière accidentelle dans des semences agricoles.
- ➔ Plante herbacée au port buissonnant, pouvant mesurer jusqu'à 2 m de haut.
- ➔ Plante aux feuilles divisées, vert foncé (même couleur de chaque côté de la feuille), ne présentant pas ou peu d'odeur quand on les froisse. Les fleurs vertes sont dressées en forme d'épi au sommet de la plante.
- ➔ Reproduction par voie sexuée (jusqu'à 3000 graines par plante à l'automne). Forte Capacité de rejet.
- ➔ Se développe surtout sur les terres dénudées comme les terres agricoles mais aussi les bords de routes, voies ferrées et zones délaissées. L'espèce préfère les endroits chauds et offrant une bonne alimentation en azote.
- ➔ Impacts : plante extrêmement allergène entraînant de graves problèmes de santé (seulement 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffit à provoquer des pathologies respiratoires). Cette espèce peut s'avérer concurrentielle et entraîne des contaminations dans les récoltes agricoles.

Plante suivie par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Bretagne (missionnée par l'Agence Régionale de Santé pour localiser et lutter contre cette espèce).



Veillez à nous prévenir au plus vite si vous en repérez afin que nous puissions transmettre l'information à cet organisme.



Petite surface colonisée :

Arrachage manuel en veillant à extraire toutes les racines (pivotantes). Mise en sac poubelle dans votre bac de déchets ménagers pour incinération.

Grande surface colonisée :

Faucher, tondre ou broyer à 10 cm de hauteur en juin et juillet. 2 passes minimum par an indispensables pour éviter la production de graine.



Risque de confusion avec deux espèces locales. En cas doute contactez la Direction écologie urbaine.



Porter des gants et un masque de protection adapté lors de l'arrachage.



- Plante originaire du Caucase importée pour ses qualités ornementales.
- Plante herbacée annuelle mesurant de 2 à 5 m de haut.
- Plante aux feuilles composées, très découpées, de très grande taille (jusqu'à 1 m de long). Fleurs blanches en ombelles pouvant atteindre 50 cm de diamètre.
- Reproduction essentiellement par voie sexuée (jusqu'à 20 000 graines par plante de fin août à octobre). Forte capacité de rejet.
- Se développe dans les milieux perturbés (bords de route, friches) et dans les zones humides.
- Impacts : plante contenant des substances photosensibles entraînant des brûlures cutanées graves (jusqu'au 3ème degré) en cas de contact avec la peau. Compétition avec les espèces locales, jusqu'à un recouvrement total entraînant une perte de biodiversité.

Plante suivie par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Bretagne (missionnée par l'Agence Régionale de Santé pour localiser et lutter contre cette espèce). **Veillez à nous prévenir au plus vite si vous en repérez afin que nous puissions transmettre l'information à cet organisme.**



Avant toute action, il est nécessaire de se protéger en portant des vêtements imperméables ou une combinaison ainsi que des lunettes et gants pour éviter tout risque de contact avec la peau.

Petite surface infestée :

Coupe oblique de la plante sous le collet (soit à 10 cm sous terre) à l'aide d'une bêche ou d'une houe. 2 passages dans l'année d'avril à juin avant la floraison. Mise en sac poubelle dans votre bac de déchets ménagers pour incinération.

Grande surface infestée :

Fauche de la zone envahie au moins 3 fois dans la période de croissance avant période de production des graines (août - septembre).

Le pâturage est aussi envisageable avec des bovins, des ovins ou des caprins (l'utilisation de races à la peau sombre et au poil dense est recommandée pour réduire les risques de dermatites).



À retenir



Risque de confusion avec plusieurs espèces locales. En cas doute contactez la Direction écologie urbaine.



**AIDEZ NOUS À
LES ÉLIMINER !**

**RISQUE
sanitaire**

- Plante annuelle cosmopolite dont l'origine est controversée. Introduite vraisemblablement de manière accidentelle dans des semences céréalières.
- Plante herbacée, pouvant mesurer jusqu'à 1,5 m de haut. Plante aux grandes feuilles ovales dentées, vert foncé. Fleurs principalement blanches, en forme d'entonnoir jusqu'à 10 cm de long.
- Reproduction par voie sexuée (graines présentes à l'intérieur des fruits de forme sphérique recouverts d'épines de la taille d'une noix).
- Se développe surtout en zone de culture mais aussi dans des milieux perturbés comme les bords de route. Préfère les endroits secs et ensoleillés.
- Impacts : l'ensemble de la plante est toxique pour l'homme et le bétail. La plante contamine les récoltes de céréales et de légumes et peut entraîner une consommation accidentelle. L'ingestion peut provoquer des confusions mentales, des effets hallucinogènes, des amnésies voir la mort pour les animaux. Des doses infimes peuvent entraîner des intoxications graves. Cette plante est utilisée depuis l'antiquité comme poison.

Plante suivie par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Bretagne (missionnée par l'Agence Régionale de Santé pour localiser et lutter contre cette espèce). **Veillez à nous prévenir au plus vite si vous en repérez afin que nous puissions transmettre l'information à cet organisme.**

Petite surface infestée :

Arrachage de la plante avant la floraison (avant juillet). Mise en sac poubelle dans votre bac de déchets ménagers pour incinération.

Grande surface infestée :

Fauche au minimum 2 fois par an avant la production des fruits (juin-juillet).



À retenir



Il est nécessaire de se protéger en portant des vêtements imperméables ou une combinaison ainsi que des lunettes et gants avant d'intervenir pour éviter tout risque de brûlure.

**AIDEZ NOUS À
LES ÉLIMINER !**

**RISQUE
sanitaire**

- ➔ Plante originaire d'Amérique du Nord importée au 16ème siècle pour réaliser des teintures et colorer les vins de mauvaise qualité (méthode vite abandonnée à cause de la toxicité de la plante).
- ➔ Plante herbacée vivace pouvant mesurer jusqu'à 3 m de haut.
- ➔ Tige creuse et rougeâtre. Grandes feuilles ovales lancéolées. Présente de puissantes et grandes racines.
- ➔ Fleurs blanches en grappes, donnant par la suite des baies noires une fois mures.
- ➔ Reproduction par voie sexuée (graines contenues dans les baies). Forte capacité de rejet à partir de la souche.
- ➔ Se développe principalement dans les milieux boisés humides mais aussi les milieux perturbés, les friches. Résiste très bien à l'ombre et au froid.
- ➔ Impacts : plante intégralement toxique pouvant entraîner des symptômes assez graves chez l'homme voir la mort chez les animaux (bétail et animaux sauvages). Compétition avec les espèces locales, jusqu'à un recouvrement total entraînant une perte de biodiversité.

Plante suivie par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Bretagne (missionnée par l'Agence Régionale de Santé pour localiser et lutter contre cette espèce). **Veillez à nous prévenir au plus vite si vous en repérez afin que nous puissions transmettre l'information à cet organisme.**

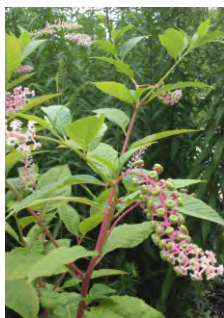
Petite surface infestée :

Arrachage manuel (à l'aide de bêche) en essayant d'extraire les racines. Quand la plante fait moins de 50 cm, l'ensemble des racines peut être enlevé. Au-delà, arracher le plus gros des racines en dessous du collet.

Grande surface infestée :

Fauche avant la floraison (du mois de juin au mois de septembre), deux à trois fois par an suivant l'importance des repousses constatées.

Mise en sac poubelle dans votre bac de déchets ménagers pour incinération.



À retenir



Le port de gants est conseillé lors de l'arrachage pour éviter tout risque d'intoxication par contact main-bouche.

**AIDEZ-NOUS À
LES ÉLIMINER !**

Direction de l'Ecologie Urbaine
Brest métropole
24 rue Coat-ar-Guéven
CS 73826
29238 Brest cedex 2
Tél. 02 98 33 50 50

Courriel : ecologie-urbaine@brest-metropole.fr